



90 minutes pour le lire

« Pour éviter le chaos
climatique et financier »

28 juin 2018

Synthèse



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Sommaire

« Pour éviter le chaos climatique et financier »	3
Échanges avec la salle.....	7

« Pour éviter le chaos climatique et financier »

Dominique PIALOT, *La Tribune*

Bonjour à tous.

Ce livre, publié par Jean JOUZEL et Pierre LARROUTUROU, a été publié en fin d'année 2017, deux ans après la Conférence des parties (COP) 21. Son intérêt principal réside, comme son titre l'indique, dans le lien qu'il établit entre le chaos climatique et le chaos financier. La COP 21 avait en effet suscité un fort enthousiasme, et avait été marquée par une prise de conscience du monde de la finance et par un début de réorientation des flux financiers vers la lutte contre le changement climatique. Cette démarche, baptisée *shifting the premiums*, fut illustrée par l'organisation des *Climate Finance Days* depuis 2015, ou encore du *One Planet Summit* en décembre dernier.

Malgré cette dynamique, la lenteur des progrès réalisés vous a amenés à publier cet ouvrage, par le biais duquel vous vous efforcez de démontrer comment la lutte contre le changement climatique peut contribuer à éviter une nouvelle crise financière.

Je vous propose de commencer par dresser un panorama de l'urgence à agir contre le changement climatique.

Jean JOUZEL, *climatologue et glaciologue, membre de l'Académie des sciences, ancien vice-président du groupe scientifique du GIEC*

Le GIEC a été créé en 1988. Antérieurement, lorsque j'ai entamé ma thèse en 1968, le changement climatique n'était pas réellement évoqué, même si nous disposions déjà des premières simulations montrant les conséquences d'un réchauffement climatique important au 21^{ème} siècle. Ce phénomène est aujourd'hui devenu une réalité observable. Les trois dernières années sont en effet les plus chaudes que nous ayons connues depuis 150 ans, même si le réchauffement climatique ne connaît pas une trajectoire absolument linéaire.

Cette évolution ne constitue nullement une surprise, puisqu'elle est liée à l'activité humaine, qui favorise l'émission de gaz à effet de serre.

Dominique PIALOT

Ce lien a été de plus en plus fermement affirmé par le GIEC au fil du temps, et fait aujourd'hui consensus.

Jean JOUZEL

Tout à fait. Cette causalité ne peut pas être niée, et nous savons aujourd'hui analyser très finement quelles zones géographiques et quels secteurs d'activité contribuent au changement climatique. Aucune autre explication que nos activités humaines ne peut être avancée pour expliquer l'augmentation régulière de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ces émissions atteignent chaque année 40 milliards de tonnes de CO₂, dont 10 milliards environ sont absorbés par l'océan, et 10 autres milliards par la végétation, environ 45 % restant présents dans l'atmosphère. Ces rejets entraînent ainsi une augmentation de l'effet de serre, qui s'est accru d'environ 1 % depuis 200 ans, même si la couche de pollution également générée par l'activité humaine atténue ce phénomène pour environ 20 %.

L'essentiel de la chaleur supplémentaire ainsi générée se déverse d'ailleurs non pas dans l'atmosphère, mais dans l'océan. Le niveau de la mer s'élève ainsi de 3 millimètres par an, selon une dynamique qui s'est accélérée durant les dernières décennies. Un tiers de cette hausse est dû à la dilatation de l'océan lié à son réchauffement, les deux tiers restants étant liés à la fonte des glaces. Depuis les années 1990, le Groenland et l'Antarctique de l'Ouest y contribuent tout particulièrement. Ce phénomène est lui aussi très bien documenté, et s'accélère.

Dominique PIALOT

Au-delà des conséquences en termes d'élévation du niveau de la mer, quels sont les impacts attendus du réchauffement climatique ?

Jean JOUZEL

Si aucun effort n'est fourni pour lutter contre le réchauffement climatique, la température pourrait augmenter de 4 à 5°C d'ici la fin du siècle.. Nous ferions subir à notre planète en une centaine d'années, un réchauffement de même ampleur que celui qu'elle avait jusqu'à présent connu en 10 000 ans.

Même limité à 1°C, le réchauffement climatique emporterait cependant des conséquences perceptibles, qui s'articulent en cinq catégories :

- la disparition de la glace de mer : cette dernière revêt des conséquences géopolitiques, mais également en termes d'exploitation des ressources et d'acidification. Le niveau d'acidité dans l'océan a ainsi progressé de 30 % par rapport au début du siècle dernier, ce qui impacte les organismes formés de carbonate et de calcite, qu'il s'agisse des coquillages ou des récifs coralliens ;
- l'accentuation des phénomènes extrêmes : aujourd'hui, en France, les températures record atteignent 42 ou 43°C. Or, dans la deuxième partie du siècle, ce seuil pourrait atteindre 50°C dans la majeure partie du pays, et 55°C dans l'Est et le Sud de la France. Le nombre de décès liés aux vagues de chaleur pourrait ainsi se trouver multiplié par 40, pour atteindre 300 000 décès annuels en Europe. Cette accentuation des phénomènes extrêmes génère également des périodes de sécheresse, mais également des inondations, du fait de l'intensification des précipitations ;
- les impacts humains : les migrations climatiques, les problèmes de sécurité alimentaire liés aux baisses de rendement générées par le réchauffement climatique, les problèmes de santé et d'environnement, ainsi que les risques de conflits sont appelés à se multiplier à mesure que le changement climatique s'accroît ;
- la perte de biodiversité et la pollution sont exacerbées par le changement climatique : dans l'hypothèse d'un réchauffement important, la moitié des espèces de la faune et de la flore disposeront par exemple, à la fin du siècle, d'une capacité de déplacement inférieure à la vitesse de déplacement des zones climatiques ;
- l'élévation du niveau de la mer : à terme, le réchauffement climatique entraînera, à un horizon millénaire, la fonte du Groenland, qui se traduirait par une hausse de 7 mètres du niveau des mers, tandis que la fonte de l'Antarctique de l'Ouest s'accompagnerait d'une élévation de 5 mètres.

Les actions que nous mettrons en oeuvre aujourd'hui et dans les décennies à venir décideront de cet avenir. Ainsi, si nous parvenons à limiter le réchauffement climatique à 1°C par rapport aux cinq dernières années, les conséquences seraient suffisamment réduites pour que nous soyons capables de nous y adapter. Les décideurs politiques semblent avoir, pour la plupart, pris conscience de cette réalité. Le défi présenté par cette situation reste cependant extrême. Toutes les projections montrent en effet que nous ne disposons plus, au rythme d'émissions actuel, que d'une vingtaine d'années pour infléchir la trajectoire observée aujourd'hui.

Cette urgence se traduit par la nécessité d'atteindre un pic d'émissions le plus rapidement possible, au plus tard en 2020, puis d'enregistrer une baisse des émissions annuelles de CO₂, à raison de 6 % par an. Or, l'accord de Paris, même s'il a permis de délivrer un message en phase avec les analyses scientifiques, ne permettrait de réaliser qu'environ un tiers du chemin nécessaire, même si tous les engagements pris dans ce cadre étaient intégralement respectés. D'après les projections de l'Agence Internationale de l'Énergie, en l'état des actions actuellement entreprises, l'utilisation des combustibles fossiles continuera à augmenter jusqu'en 2040, pour un réchauffement qui s'établirait à 3 ou 3,5°C par rapport à aujourd'hui.

Pierre LARROUTUROU, ingénieur agronome, économiste, homme politique

Officiellement, l'objectif de la France, depuis 2003, consiste à atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire l'absence d'émissions, en 2050. Ce but est assorti d'un objectif de baisse annuelle de nos émissions de CO₂ de 3 %. Or, en réalité, nous avons enregistré en 2017 une augmentation de nos émissions de 3,2 %. La dynamique actuelle est donc catastrophique, malgré tous les efforts menés.

Dominique PIALOT

Cela signifie-t-il que le découplage entre croissance économique et croissance des émissions de gaz à effet de serre est impossible ?

Pierre LARROUTUROU

En réalité, cet objectif peut être atteint et l'a d'ailleurs été en 1974, après le choc pétrolier.

Le coût des catastrophes liées au changement climatique, tel qu'il est évalué par les sociétés de réassurance, a quadruplé en quarante ans. Il s'élevait par exemple à 307 milliards d'euros aux États-Unis en 2017. Les conséquences des événements climatiques extraordinaires sont en effet de plus en plus visibles, comme si la nature nous alertait sur ce qu'il adviendra si nous n'agissons pas pour freiner la tendance actuelle. 110 personnes meurent ainsi chaque année dans des feux de forêt favorisés par les périodes de sécheresse et de canicule.

Au-delà, ces manifestations peuvent avoir des conséquences concrètes sur notre vie quotidienne. Les inondations de 2016 ont ainsi fait chuter la récolte de blé de 31 % en France et en Belgique, ce qui aurait pu générer de réelles difficultés si l'Ukraine n'avait pas réalisé, cette année-là, une très bonne récolte.

La crise de la biodiversité est également aggravée de façon très nette par le dérèglement climatique. De la même façon, en Afrique, la quantité d'eau se réduit sur une grande partie du continent, et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) y anticipe une baisse de 40 à 60 % des récoltes dans 30 ans, alors que la population y doublera durant la même période.

Le Massachusetts Institute of technology nous rappelle par ailleurs que le corps humain devient incapable d'évaporer pour prévenir la montée en température des organes, dès lors que l'air est à la fois trop chaud et trop humide. Or, cette situation se généralisera probablement à terme dans une partie de l'Asie, qui deviendra inhabitable pendant quelques mois chaque année. Dans ce contexte, la Banque mondiale anticipe ainsi un chiffre de 148 millions de déplacés climatiques à l'horizon 2050, principalement en provenance d'Afrique.

Une fois la gravité du problème ainsi posée, il nous revient de trouver les moyens de nous y adapter. Le réchauffement climatique ne constitue en effet pas une fatalité, puisqu'il est causé à 95 % par l'activité humaine. Nous sommes donc capables d'influer sur les sources d'émissions de CO₂. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) estime d'ailleurs que les initiatives à mener en la matière, si elles sont financées, permettraient de créer 800 000 à 900 000 emplois en France.

La difficulté consiste donc, en réalité, à financer ces actions. Tous les États se heurtent en effet à cet obstacle, d'où l'intérêt d'une initiative européenne en la matière. En Allemagne, le patronat a ainsi exprimé sa conviction quant à la nécessité de financer la transition énergétique, en précisant toutefois que cette adaptation représenterait un coût annuel de 50 milliards d'euros. Aux Pays-Bas, le programme d'isolation de deux millions de maisons et le renforcement des digues nécessitera également des financements considérables. En France, le plan hydrogène a été doté de 200 millions d'euros, alors que 5 à 10 milliards d'euros seraient nécessaires pour répondre à cet enjeu.

La Cour des comptes européenne a ainsi estimé le coût du financement de la transition énergétique à 1 100 milliards d'euros par an, ce qui représente une somme absolument colossale. Il convient pourtant de rappeler qu'en 2014, la Banque centrale européenne (BCE) annonçait justement qu'elle créerait 1 000 milliards d'euros pour soutenir l'économie. Ainsi, au total, 2 500 milliards d'euros ont été créés en deux ans et demi pour soutenir le secteur bancaire. Les Allemands ont accepté cette évolution, alors même que seuls 11 % de cet argent versé aux banques a effectivement été investi dans l'économie réelle, les 89 % restants ayant nourri les marchés financiers.

Le niveau de spéculation financière a en effet atteint une intensité inédite, le Dow Jones ayant par exemple atteint 25 000 points en 2018, ce qui inquiète très fortement le Fonds monétaire international. Ce constat soulève la question de notre capacité à apprendre du passé pour anticiper l'avenir. Nous savons en effet que, si rien n'est fait, nous sommes en passe d'être confrontés à une nouvelle crise financière, qui s'accompagnera d'une montée des populismes, d'une flambée du chômage et de la poursuite du changement climatique.

Alors qu'Angela Merkel et Emmanuel Macron ont répété que le futur de l'Europe se dessinerait en décembre 2018, une évolution des traités européens reste tout à fait envisageable. Notre objectif consiste donc à faire en sorte qu'un nouveau traité européen soit conclu, autour de deux points fondamentaux : mettre la création monétaire au service du bien commun, et créer une banque européenne du climat et du développement durable, en transformant la Banque européenne d'investissements (BEI) ou en créant une nouvelle filiale en son sein.

Chaque pays, en plus des actions déjà engagées, se verrait accorder un droit de tirage de 2 %, à taux zéro, de son Produit intérieur brut (PIB), qu'il serait tenu de consacrer au financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Cette initiative ne nécessiterait aucunement de remettre en cause le mandat ou l'action de la BCE. Un dirigeant de la BEI nous rappelait d'ailleurs que, lorsque le mur de Berlin est tombé, six mois ont suffi pour créer une banque *ex nihilo* et financer la transition.

Nous souhaitons en outre qu'un réel budget climat soit dégagé. Au-delà des prêts à taux zéro (PTZ), il importe de rendre disponibles des enveloppes, qui seront investies pour financer la politique de recherche et de transition énergétique sur le territoire européen, ce qui supposera d'ailleurs d'assurer, par la formation, la montée en compétences des salariés sur ces sujets.

Nous devons également aider l'Afrique dans son développement, du fait de notre responsabilité historique en termes d'émissions de gaz à effet de serre et des conséquences humanitaires et migratoires du réchauffement climatique.

Dominique PIALOT

Un Fonds vert pour le climat est d'ailleurs destiné au continent africain.

Pierre LARROUTUROU

Il se met cependant en place trop lentement, et reste insuffisant. Permettre à l'Afrique de développer son électricité sans recourir au fioul et aux émissions de carbone présente un caractère absolument capital, et suppose des investissements massifs. En outre, la politique d'adaptation au réchauffement climatique concerne en premier lieu l'Afrique. Au total, sur un budget annuel européen de 100 milliards d'euros, 40 milliards d'euros devraient ainsi être consacrés à l'Afrique et à la Méditerranée, 10 milliards d'euros à la recherche et à l'innovation, et 50 milliards d'euros au cofinancement du chantier européen.

Pour financer ce budget européen sans taxer davantage les citoyens, nous estimons que la meilleure solution consiste à lutter contre le *dumping* fiscal européen. Une étude de KPMG montre en effet que, depuis que l'Angleterre a intégré l'Union européenne, chaque État a procédé à des baisses de son taux d'impôt sur les sociétés (IS) afin de s'aligner sur ses voisins. Ce mouvement, très notable, s'est d'ailleurs depuis étendu également aux États-Unis. Nous proposons une contribution des actionnaires de 5 %, par le biais d'un impôt supplémentaire sur leurs bénéfices. Une part croissante des bénéfices n'est en effet pas réinvestie dans l'économie réelle, ce qui nuit à la solidité de nos économies. Consacrer 5 % des bénéfices à l'investissement et à la création d'emploi sur nos territoires constituerait donc une évolution tout à fait bénéfique. Nous parviendrons ainsi à diviser par deux le coût de l'isolation des logements individuels, le reste à charge pouvant être financé par des PTZ.

Ces financements permettraient de traiter de front le problème du logement, l'isolation des bâtiments, le développement de transports moins coûteux, ou encore l'évolution de l'agriculture, avec un bilan de 600 000 à 900 000 créations nettes d'emplois.

Le pacte que nous proposons est donc un pacte hybride, impliquant d'une part la BEI, qui mettra la création monétaire au service du bien commun, et d'autre part le déploiement de ressources propres pour alimenter la transition. Ces ressources propres pourraient provenir d'une taxe carbone, d'une taxe Tobin sur les transactions financières, qui permettrait de dégager 10 à 20 milliards d'euros pour les pays du Sud, mais surtout de la contribution de 5 % les bénéfices des actionnaires que j'évoquais précédemment. Il importera, parallèlement, de mieux orienter la finance privée en interrompant les subventions aux énergies fossiles, en augmentant le prix du carbone, et en fixant de nouveaux standards énergétiques.

L'année 2018 revêt un caractère absolument crucial. Le rapport du GIEC sera publié en octobre, et sera suivi du rapport de l'ONU sur le climat, puis de la COP 24. À cette occasion, et en présence de Donald Trump, l'Europe et l'Afrique devront, au besoin par l'intermédiaire d'une coopération renforcée entre certains pays, enclencher un mouvement, dans l'espoir d'entraîner les autres pays après elles.

Robert Schuman déclarait que « *la paix mondiale ne saurait être préservée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent* ». Comme lui, nous proposons de mettre en place des mesures limitées mais décisives pour changer notre avenir. Dans ce but, nous cherchons des alliés, pour pousser les dirigeants au courage. Nous sentons tous, en effet, la gravité de la situation actuelle, et il est urgent que l'Europe décide d'un autre modèle.

Dominique PIALOT

De nombreux observateurs estiment que le pays ou l'organisation qui prendra le *leadership* climatique dans les années à venir prendra également le *leadership* économique. Or, ce *leadership* semble davantage s'orienter vers la Chine que vers l'Europe.

Pierre LARROUTUROU

La dimension diplomatique doit également être prise en compte. Nous nous trouvons à la croisée des chemins, et les dirigeants européens doivent faire preuve de courage, en ne laissant pas les débats actuels se limiter à la crise migratoire. Alors que les États-Unis se détachent de cet enjeu et que le *leadership* de la Chine ne peut pas nécessairement être considéré comme bienveillant, d'autant que le pays présente de fortes instabilités économiques et sociales, malgré son soutien à la COP 21, l'Europe, avec ses valeurs et son système démocratique, doit se saisir de ce moment et montrer qu'un autre modèle est possible.

Échanges avec la salle

De la salle

Qu'en est-il de la Russie, qui possède un pouvoir énergétique considérable ?

Jean JOUZEL

Bien que les émissions de la Russie restent relativement peu importantes, ce pays dispose en effet de très grandes réserves de combustibles fossiles, y compris en Arctique, et n'a pas ratifié l'Accord de Paris. Cette ratification risque d'ailleurs de ne jamais intervenir, du fait du retrait des États-Unis, qui a brisé le cercle vertueux que nous étions parvenus à enclencher.

De la salle

En Allemagne, la banque KfW assure la gestion des fonds issus du pacte de solidarité de 1949, redistribués dans le cadre du plan Marshall. Des fonds très importants issus de la solidarité intergénérationnelle restent ainsi dédiés à des projets en Allemagne. Un équivalent existe-t-il en France ?

Pierre LARROUTUROU

La KfW finance actuellement les travaux d'isolation en Allemagne, de façon d'ailleurs beaucoup plus efficace qu'en France, et a dans ce but embauché des personnes qualifiées et certifiées. J'ignorais en revanche son rôle dans la gestion de la continuation du plan Marshall en Allemagne, et je n'ai pas connaissance d'équivalent en France.

De la salle

Le Crédit coopératif finance lui aussi des projets innovants en matière d'emploi et de rénovation énergétique. Je souhaitais par ailleurs évoquer le groupe SOS, une entreprise sociale et solidaire qui finance de nombreux projets en lien avec la responsabilité environnementale ou la lutte contre le gaspillage alimentaire, et milite pour une évolution de l'objet social des entreprises tel qu'il est actuellement défini dans le Code civil.

Pierre LARROUTUROU

Les initiatives sont effectivement très nombreuses. Le bilan français se solde malgré tout par une augmentation globale de nos émissions de CO₂. Ainsi, si ces innovations nous encouragent et nous permettent de garder espoir, des financements suffisants doivent absolument être dégagés pour permettre à ces projets de se monter.

De la salle

Le budget européen s'élève actuellement à 150 milliards d'euros, essentiellement consacrés à des financements de projet. Indépendamment du bien-fondé de la taxe que vous évoquez, ne serait-il pas pertinent de demander un fléchage des dépenses existantes vers le financement de la lutte contre le changement climatique ?

Pierre LARROUTUROU

L'utilisation de l'argent disponible constitue effectivement un sujet majeur. Il nous semble toutefois nécessaire, au vu de l'ampleur des enjeux, de dégager de nouvelles ressources. Il ne sera en effet pas possible d'interrompre tous les financements classiques actuels pour les orienter vers la transition énergétique. S'agissant de la Politique agricole commune (PAC), par exemple, les partisans d'une transformation de toutes les subventions en budget vert omettent que le prix de denrées agricoles s'effondre et que les subventions actuelles sont indispensables pour soutenir les paysans, qui vivent déjà dans des conditions difficiles.

De la salle

Envisagez-vous, au-delà des conférences et des rencontres avec des dirigeants politiques, des démarches alternatives de mobilisation, comme des manifestations par exemple ?

Pierre LARROUTUROU

Nous sommes ouverts à toute suggestion d'action non violente. Je tiens d'ailleurs à souligner que notre projet rassemble très largement, ce qui constituera d'ailleurs une condition indispensable pour faire prendre conscience aux dirigeants de la nécessité d'agir dès à présent. Nous sommes par exemple soutenus par une cinquantaine de députés, et sommes auditionnés par plusieurs commissions parlementaires, ainsi que par un groupe franco-allemand de députés travaillant à la relance du projet européen. Notre objectif consiste à convaincre Emmanuel Macron de l'intérêt qu'il aurait à reprendre notre projet à son compte, sauf à s'exposer à un échec cuisant en matière de relance de l'Union européenne. Parmi les pays hostiles à ses propositions de réforme figurent par exemple les Pays-Bas, pour lesquels la lutte contre le changement climatique représente un sujet absolument majeur. Il nous semble donc que le Président français gagnerait à élargir le champ de ses propositions afin d'embarquer les autres pays dans ce projet.

De la salle

Quelle place les territoires occupent-ils dans votre pacte ?

Pierre LARROUTUROU

Nous sommes convaincus que les problèmes et les solutions se construisent sur les territoires, qui sont tous confrontés à la falaise financière que j'évoquais précédemment. L'Association des Maires ruraux de France nous soutient d'ailleurs dans notre démarche, tout comme l'Association des petites Villes de France, et nous rencontrerons la semaine prochaine François Baroin, président de l'association des Maires de France. Les réseaux d'élus ont donc conscience de la réalité des problèmes et des opportunités de créations d'emploi.

Au-delà, nous cherchons également des alliés à Bercy, le Ministère de l'Économie étant souvent présenté comme une force bloquante pour ce type de projets, et serions donc tout à fait disposés à rencontrer des personnes décisionnaires au sein de cette administration.

De la salle

S'agissant du projet de contribution sur les bénéficiaires des actionnaires que vous présentiez, vous trouvez-vous en position de sensibiliser des personnes-clefs détentrices d'actions sur la pertinence d'une telle initiative ?

Pierre LARROUTUROU

Plusieurs grands dirigeants d'entreprises, comme celui d'Eiffage ou celui de la Fédération du Bâtiment, ont signé notre pacte. Peut-être n'avons-nous cependant pas rencontré tous les réseaux possibles. Nous sommes par exemple en contact avec le MEDEF, mais ce dernier reste pour l'heure concentré sur l'élection de son futur président. Plus généralement, nous sommes ouverts à toutes les implications dans notre projet, et réellement convaincus de la portée de notre action. Une équipe de très haut niveau juridique s'attelle d'ailleurs actuellement à la rédaction de projet européen que nous pourrions soumettre aux instances compétentes. Notre initiative a donc vocation à être considérée avec le plus grand sérieux.

La séance est levée.